

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NAISSANCE DE L'ASSOCIATION ASTRES

Nouvellement créée, l'Association pour le Soutien aux Travaux de Recherche Engagés sur les Spoliations (ASTRES) a pour objet de soutenir par tous moyens les recherches sur la détermination de la provenance des biens culturels spoliés entre 1933 et 1945 détenus dans les collections publiques françaises.

La création de cette association découle d'un constat, faute de la mise en œuvre d'un véritable programme de recherche de provenance les propriétaires de plus de 2.000 tableaux retrouvés en Allemagne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et répertoriés aujourd'hui Musées Nationaux Récupération « MNR », n'ont toujours pas été identifiés. Plus généralement, aucun programme de recherche sur la provenance entre 1933 et 1945 des œuvres inscrites sur les inventaires des collections nationales françaises n'a été mené à ce jour.

Pourtant, la France s'est engagée lors de la Conférence de Washington de 1998 à trouver des solutions justes et équitables pour la restitution des œuvres d'art spoliées pendant la Seconde Guerre mondiale. Or, la mise en œuvre de telles solutions exige un véritable travail de recherche et de clarification de la provenance des biens culturels qui composent nos collections nationales.

La recherche de provenance vise à reconstituer l'histoire et la trajectoire des biens culturels, depuis leur acquisition jusqu'à leur localisation actuelle. Elle est indispensable pour la transparence des transactions, la sécurité, la traçabilité des œuvres d'art mais aussi et surtout pour l'éthique du marché de l'art français et international.

Consciente des enjeux liés à la restitution des biens culturels spoliés pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Association pour le Soutien aux Travaux de Recherche Engagés sur les Spoliations entend s'appuyer sur des documents d'époque pour conduire des recherches de provenance et soutenir des demandes de restitution légitimes sans toutefois ester en justice au nom des ayants droit. Surtout ASTRES a pour objectif d'accompagner la politique « proactive » instituée par le Gouvernement français en la matière en devenant force de propositions et de conseils pour stimuler la nouvelle mission consacrée à la recherche et à la restitution des biens culturels spoliés dirigée par David ZIVIE au sein du ministère de la Culture.

Convaincue que la recherche de provenance doit devenir une véritable matière transdisciplinaire, ASTRES entend faciliter les recherches au travers d'actions concrètes : mise en place d'outils méthodologiques et scientifiques, organisation de formations, recherche de financement, numérisation des archives. Autant d'actions visant à permettre le déploiement de solutions justes et équitables au sens des principes de Washington.

Composée de professionnels avertis et présidée par Maître Corinne Hershkovitch, avocate spécialisée dans la question des restitutions de biens culturels, le bureau de l'association se situe au Mémorial de la Shoah, 14 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris.